



**Nouveau partenariat pour le
développement de l'Afrique (NEPAD)**
**Programme détaillé pour le
développement de l'agriculture africaine
(PDDAA)**



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**
Division du Centre d'investissement

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD–PDDAA

TCP/NER/2908 (I)
(NEPAD Ref. 05/24 F)

Volume VI de VI

PROFIL DE PROJET D'INVESTISSEMENT BANCABLE

**Programme d'appui à la recherche et au développement des filières
(PARFIL)**

Avril 2005

NIGER: Appui à la mise en œuvre du NEPAD–PDDAA

Volume I: Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT)

Profils de projets d'investissement bancables (PPIB)

Volume II: Programme national de mobilisation des eaux et de développement des cultures irriguées (PME/DCI)

Volume III: Programme national de lutte contre la dégradation des terres et la désertification (PLDT/D)

Volume IV: Programme national de développement des infrastructures rurales (PNDIR)

Volume V: Programme de renforcement de la sécurisation des productions agropastorales (PRSPA)

Volume VI: Programme d'appui à la recherche et au développement des filières (PARFIL)

PROFIL DE PROJET D'INVESTISSEMENT BANCABLE DU NEPAD-PDDAA

Pays: Niger

Secteur d'activité: Recherche sur les productions agro-sylvo-pastorales porteuses et développement des filières

Titre du projet proposé: **Programme d'appui à la recherche et au développement des filières (PARFIL)**

Zone du projet: Ensemble du pays

Durée du projet: 5 ans

Coût estimé: **Total..... 20 millions de dollars EU**

Financement envisagé:

<i>Source</i>	<i>Millions de FCFA¹</i>	<i>Millions de \$EU</i>	<i>% du total</i>
<i>Gouvernement</i>	612	1,2	6
<i>Institution(s) de financement</i>	9 180	18,0	90
<i>Bénéficiaires</i>	204	0,4	2
<i>Secteur privé</i>	204	0,4	2
<i>Total</i>	<i>10 200</i>	<i>20,0</i>	<i>100</i>

¹ Equivalence monétaire:
Unité monétaire = franc CFA (FCFA)
1 \$EU = 510 FCFA
100 FCFA = 0,20 \$EU

NIGER

Profil de projet d'investissement bancable du PDDAA–NEPAD « Programme d'appui à la recherche et au développement des filières (PARFIL) »

Table des matières

Abréviations.....	iii
I. INTRODUCTION.....	1
A. Origine du projet	1
B. Généralités.....	1
II. ZONE D'INTERVENTION.....	2
III. JUSTIFICATION	3
IV. OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	4
V. DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	4
<u>Composante 1</u> : Appui technique au développement des filières et recherche d'accompagnement	4
<u>Composante 2</u> : Renforcement des capacités de la filière à travers un appui institutionnel aux organisations de producteurs/exportateurs	4
<u>Composante 3</u> : Sensibilisation et formation sur la prospection des marchés porteurs	5
<u>Composante 4</u> : Appui au financement des projets de développement.....	5
<u>Composante 4</u> : Gestion du programme et suivi-évaluation	6
VI. COÛTS INDICATIFS	6
VII. SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGÉES	7
VIII. BÉNÉFICES ATTENDUS	7
IX. DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS DE MISE EN ŒUVRE	9
X. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE	9
XI. PROBLÈMES EN SUSPENS ET ACTIONS PROPOSÉES	10
XII. RISQUES POTENTIELS	10

Abréviations

IDH	Indice de développement humain
ICRISAT	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (<i>International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics</i>)
INRAN	Institut national de recherches agronomiques du Niger
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
OPF	Organisation des professionnels des filières
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d’investissement public
PNIMT	Programme national d’investissement à moyen terme
PPIB	Profils de projets d’investissement bancables
PPEAP	Projet de promotion des exportations agro-pastorales
SDR	Stratégie de développement rural
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté

I. INTRODUCTION

A. Origine du projet

I.1 Cette idée de projet a déjà été formulée lors de l'élaboration du *Projet de promotion des exportations agro-pastorales* (PPEAP). Elle a été renforcée dans le cadre du PNIMT (Programme national d'investissement à moyen terme) avec la double nécessité d'exploiter de manière efficiente et durable les capacités actuelles de recherche agronomique (INRAN, ICRISAT) d'une part, et d'élargir la base des filières porteuses avec de nouvelles spéculations qui sont l'ail, le poivron, l'arachide, le coton, le dattier d'autre part.

I.2 Lors de la formulation du PPEAP, plusieurs études dites « *Etudes sur la facilitation du commerce* » ont été réalisées afin d'appréhender les potentialités offertes par ces filières aussi bien du point de vue de la production que de la commercialisation. Outre ces contraintes liées à la commercialisation, les difficultés liées à la production semblent avoir été sous-estimées dès au départ. C'est pourquoi, l'ensemble constitué par la recherche agricole, la diffusion et l'adoption des technologies a été retenu comme domaine prioritaire par l'Atelier de validation du PNIMT. L'essor et la durabilité de tous les programmes au niveau filières, ne pourraient être obtenus sans l'appui d'une recherche efficace, apportant des réponses aux questions et renouvelant sans cesse les solutions alternatives aux productions actuelles à travers les technologies répondant aux demandes du marché.

I.3 Les filières retenues s'intègrent au groupe des filières actuellement encadrées par le PPEAP, offrant l'opportunité de couvrir géographiquement l'ensemble du territoire nigérien, avec une large participation des acteurs du monde rural et d'énormes possibilités d'engendrer la croissance. C'est du reste une des préoccupations fondamentales du gouvernement formulées lors de la dernière mission de supervision du PPEAP en avril 2004. A cet effet, la non prise en compte des filières telles que le soja, le lait et la volaille ont également été évoquées.

B. Généralités

I.4 Le Niger, pays enclavé et situé en plein centre du Sahel couvre une superficie de 1 267 000 km² dont seulement 12% sont consacrées aux activités agricoles. La population est estimée à environ 11 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique annuel de 3,3%.

I.5 L'Agriculture et l'Élevage constituent les deux principales composantes de l'économie et emploient plus de 85% de la population avec une contribution à la formation du PIB de 41% en 2001. Malgré cette contribution, les productions agro-pastorales restent malheureusement très fortement marquées par les aléas climatiques et reposent sur des structures de type traditionnelles très peu productives et faisant rarement appel à des intrants agricoles.

I.6 En dépit de leurs faibles productivités, les productions agricoles représentent 16% des exportations totales, 23% pour les productions animales contre 61% pour les autres productions rurales non agricoles.

I.7 Pendant la période 1998–2001, les quantités moyennes de produits agro-sylvo-pastoraux exportées représentent 16% du surplus agricole commercialisable et 7% de la production marchande du secteur.

I.8 Devant la léthargie des autres secteurs, et suite à la baisse des recettes provenant de l'exploitation de l'uranium notamment, les autorités nigériennes fondent beaucoup d'espoir sur la

relance des filières agro–sylvo–pastorales pour améliorer la balance des paiements grâce aux recettes provenant des exportations des produits pour lesquels il existe des avantages comparatifs. Cette volonté politique clairement affichée à travers le SRP² est réprécisée et confirmée dans la SDR³ avec pour objectif une croissance attendue de 4% entre 2004 et 2008 au niveau de ces filières.

I.9 Ces filières sont d'une importance économique et sociale capitale. A titre illustratif: i) l'ail principalement cultivé dans la région d'Agadez est la première culture d'exportation de cette zone à faible vocation agricole; ii) le poivron qui se trouve dans les mêmes conditions que l'ail à Diffa; iii) le coton principalement cultivé à Tahoua, Maradi et Dosso et qui pourrait s'étendre dans les Koromas (Diffa); iv) l'arachide à Maradi, Zinder et Dosso; v) enfin le dattier dans les régions de Tillabéri, Zinder, Agadez et Diffa.

I.10 Ces filières couvrent l'ensemble des régions et présentent pour celles–ci des spéculations pour lesquelles les techniques de production sont maîtrisées, avec un climat adapté et de bonnes perspectives de dégager des surplus exportables.

I.11 Dans le cadre de la réorganisation des responsabilités du Ministère du développement agricole, le gouvernement a décidé de consacrer aux filières toute une direction, désignée « Direction des cultures de rentes »⁴. Au titre des programmes, la SDR leur consacre un programme intitulé « Organisation et structuration des filières ». Enfin, au niveau des projets, le PPEAP qui depuis 2001 aide les sociétés, entrepreneurs, et les producteurs à atteindre une compétitivité au niveau international en soutenant une approche stratégique et systématique en matière de commercialisation et d'exportation, et le PIP II qui vient d'entamer une prospection des nouvelles filières en irrigué. L'objectif visé étant la relance des exportations des produits agro–pastoraux en dotant les entreprises du secteur privé et les producteurs des outils leur permettant d'accroître la production et la rentabilité.

II. ZONE D'INTERVENTION

II.1. Les zones couvertes par le Programme se répartissent sur l'ensemble du pays, offrant en particulier pour des régions marginales en matière agricole, des potentialités de développement sur la base de l'exportation des produits porteurs.

II.2. La région d'Agadez est favorable à la production d'ail, elle est aussi favorable à la culture du palmier dattier dans les oasis. On retrouve un potentiel pour le palmier dattier dans les Dallols (région de Tillabéri), dans les Koromas, à Mainé Soroa, à Magaria et Mirryah (région de Zinder et Diffa), elle peut aussi se développer au nord dans le Djado et le Manga. Les zones de Guidan Roundji, Mirryah et Dosso sont favorables à l'arachide, une production qui pourrait redémarrer avec de nouvelles variétés mises au point par la recherche. La région de Diffa avec la rivière Komadougou–Yobé est très favorable au poivron, une production qui se retrouve aussi dans les jardins de Maradi, Zinder et Niamey.

II.3. En terme de production, ce sont 10 000 tonnes d'ail, 5 000 tonnes de dattes, 300 000 tonnes d'arachides et 50 000 tonnes de poivrons qui sont actuellement réalisés, d'une contribution de 40 milliards de FCFA au PIB.

² **SRP:** Obtenir au niveau du secteur rural une augmentation de 4% du PIB/an.

³ **SDR:** Accroître les revenus des ménages ruraux en améliorant l'environnement économique de la production et réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% d'ici 2015.

⁴ **DCR:** Mission principale: organisation du secteur rural sur la base de filières économiques.

III. JUSTIFICATION

III.1. Le Niger a depuis des années investi beaucoup d'argent dans le secteur rural à travers une multitude de projets. Les résultats de ces différents projets sont loin des attentes des bénéficiaires et de l'Etat. S'inspirant des stratégies édictées dans la SDR et la SRP et tirant leçon du passé, le PARFIL entend se démarquer des erreurs du passé en s'appuyant sur des activités porteuses identifiées comme besoins essentiels des acteurs du monde rural et pour lesquels un savoir-faire ou un faire-faire existent permettant d'atteindre les extrants recherchés. A savoir: i) les mesures d'accompagnement assurant la durabilité et l'impact des projets; ii) une bonne capacité d'opération des organisations des producteurs et des ONG d'appui, avec une forte participation des acteurs (société civile, secteur privé, paysans) à l'élaboration concertée et à l'exécution appropriée des différents projets de développement; iii) la poursuite de la circulation de l'information au niveau des opérateurs nigériens à travers l'édification et la diffusion de bulletin d'information; iv) la poursuite des financements du secteur sous forme de subventions à des structures organisées. Les résultats encourageants obtenus au niveau du PPEAP (les exportations en oignon ont presque doublé, le souchet et le sésame présentant des intentions d'achat non couvertes par les opérateurs, le bétail/viande et la gomme arabique offrant de belles perspectives) à mi-parcours confirment s'il en est besoin, la nécessité d'exploiter l'ensemble du potentiel des filières porteuses existantes.

III.2. Les pays du Sahel sont parmi les plus pauvres au monde. Le Niger placé 124/124 (IDH) est le plus mal loti; 4 nigériens sur 5 vivent dans les zones rurales dont 2/3 vivent dans la pauvreté absolue. La croissance agricole stagnante et une croissance démographique galopante ont entraîné environ une baisse de 2% de la contribution de l'agriculture au PIB, avec une augmentation de plus en plus alarmante du nombre de ménages touchés par l'insécurité alimentaire.

III.3. Les cultures pluviales, à base de mil et de sorgho occupent les 4/5 des terres cultivables. Cependant, malgré les variétés productives mises au point par la recherche, les rendements sont perpétuellement en baisse. Et pourtant, il existe des cultures pour lesquelles le Niger semble posséder un avantage comparatif comme l'indiquent les estimations des coûts des ressources domestiques et la croissance sur les marchés régionaux.

III.4. Le Niger est l'un des premiers producteurs d'oignon et de niébé d'Afrique. On peut citer d'autres cultures pour lesquelles il présente un avantage comparatif certain dans la sous-région, qui sont l'ail, le poivron, le souchet, le dattier, la gomme arabique, etc.

III.5. La poursuite du soutien aux filières à haut potentiel de développement constitue aujourd'hui pour le Niger une priorité dans la lutte contre la pauvreté. En effet, ces filières génèrent emplois et revenus, en même temps qu'elles améliorent la valeur ajoutée agricole. Leur développement apparaît en filigrane dans plusieurs programmes de la SDR (Programmes n° 11 et 12 notamment).

III.6. Lors de la revue à mi-parcours du PPEAP, la mission a reconnu l'essor des exportations des différentes filières. Même si l'ensemble des progrès obtenus est difficilement imputable aux seuls actions du PPEAP, force est de reconnaître que les transformations en matière d'organisation et de renforcement de la capacité des opérateurs sont à la base des changements observés.

III.7. Avec l'introduction des nouvelles filières, c'est environ une centaine de milliards de FCFA qui sont attendus en terme de participation au PIB. En plus, la plupart de ces spéculations sont réalisées dans des zones où le seuil de pauvreté reste des plus élevés au Niger.

IV. OBJECTIFS DU PROGRAMME

IV.1. *L’objectif global* du Programme d’appui à la recherche et au développement des filières porteuses est d’accélérer la croissance économique du Niger par l’amélioration de la balance commerciale et l’augmentation de revenu des agriculteurs (une augmentation annuelle de 4% du PIB jusqu’aux horizons 2015).

IV.2. *Les objectifs spécifiques* du PARFIL concernent la consolidation, en fonction de la demande, des filières agro-sylvo-pastorales encadrées par le PPEAP à travers: i) la mise au point par la recherche de technologies plus productives et leur diffusion aux utilisateurs; ii) le développement des filières par la conservation, la transformation et l’amélioration des méthodes commerciales et de la connaissance des marchés.

V. DESCRIPTION DU PROGRAMME

V.1. Le Programme comprend les composantes suivantes:

Composante 1: Appui technique au développement des filières et recherche d’accompagnement

V.2. *Résultats attendus:* au terme du Programme, au niveau de chacune des filières, les producteurs disposent de variétés commerciales de qualité répondant aux besoins du marché; les normes permettant d’aboutir à une « labélisation » ont été établies, les contraintes à la production, la conservation, la transformation, le conditionnement et le stockage solutionnées.

V.3. Cette composante vise à améliorer la qualité des produits par le choix et le criblage de variétés répondant aux besoins du marché et pour lesquelles on établira des normes afin d’aboutir à terme à une labélisation.

V.4. Les autres contraintes à la production seront également abordées par la recherche, à savoir les techniques culturales, la fertilisation, la conservation, les opérations post-récolte, le conditionnement, la transformation, bref toutes les opérations tendant à réduire les coûts de production et à augmenter la qualité et la valeur ajoutée du produit. En terme d’intrants agricoles, c’est environ 2 milliards de FCFA par an qui seront nécessaires pour la réalisation des 100 milliards de production attendue.

V.5. Outre les activités de recherche, cette composante vise aussi à renforcer la capacité des acteurs à travers la vulgarisation des technologies mises au point sur l’ensemble des segments de ces filières.

Composante 2: Renforcement des capacités de la filière à travers un appui institutionnel aux organisations de producteurs/exportateurs

V.6. *Résultats attendus:* au terme du Programme, les organisations des producteurs/exportateurs des produits agricoles à haute valeur marchande seront renforcées, elles seront opérationnelles et efficaces. De même une meilleure connaissance des opportunités du marché et des services de qualité serait recherchée afin de leur permettre de tirer profit de ces opportunités (au moins 50% des débouchés à l’étranger identifiés par le Programme sont pris en compte par les organisations lorsqu’elles prennent leur décision).

V.7. L’un des maillons faibles décelés par le PPEAP dans la mise en œuvre de son programme au cours de ces trois dernières années reste sans nul doute l’organisation des OPF, voire le renforcement de leur capacité d’opérer de manière rationnelle et efficace en matière d’exportation des produits agro-sylvo-pastoraux. D’où la nécessité d’insister d’avantage sur une meilleure organisation des OPF en les dotant de structures bien identifiées et fonctionnelles. L’organisation portera sur la capacité de ces dernières à tenir des assemblées, des réunions, à planifier des plans d’activités et à les réaliser, à cotiser pour répondre à une bonne gestion de leurs structures de manière à être présents aux foires, salons (accroissement de 25% du volume des prêts et des montants recouverts).

V.8. Un accent particulier sera mis sur la formation, la sensibilisation et la communication.

Composante 3: Sensibilisation et formation sur la prospection des marchés porteurs

V.9. Il s’agit également au niveau de cette composante, des conditions à remplir pour une meilleure promotion des exportations. A ce titre, le Programme s’attellera à agir pour assurer notamment:

- Une bonne connaissance des opérateurs importateurs étrangers des produits et des potentialités d’exportation du Niger.
- La mise en place d’un système d’information sur les opportunités d’exportation, de collecte et de diffusion auprès des exportateurs et des opérateurs nigériens des informations et des opportunités commerciales.
- La multiplication des rencontres et des mises en relation commerciale entre les importateurs étrangers et les exportateurs nigériens.
- La formation, l’assistance et l’encadrement des acteurs.

Composante 4: Appui au financement des projets de développement

V.10. Résultats attendus: au terme du Programme, les organisations des producteurs exportateurs font face aux besoins collectifs à travers le mécanisme de subvention à coût partagé ou d’autres sources de financement (legs, donations, etc.).

V.11. Cette composante vise à pallier au manque de financement dans le secteur et à mettre en place des mesures incitatives pour amener les producteurs/exportateurs à s’organiser.

V.12. Le problème de financement du monde rural sera abordé avec attention. Le secteur bancaire sera sensibilisé pour appuyer les différents besoins en financement, à savoir crédit de campagne, de commercialisation, etc. dont souffre le secteur.

V.13. Les filières devraient également pouvoir compter sur la mise en place de fonds d’appui financier à la promotion et d’autres structures de facilitation de financement, de garantie ou d’assurance crédit à l’exportation et de normalisation. Il doit également avoir des prédispositions pour le drainage judicieux des autres sources de financement déjà mis en place par l’Etat et le secteur privé (SFD, épargne locale, etc.)

Composante 5: Gestion du programme et suivi-évaluation

V.14. Résultats attendus: au terme du programme, les acteurs disposent d’une structure de gestion opérationnelle, dynamique et fiable assurant les activités de ses membres dans la durabilité (pérennisation des actions).

V.15. L’Unité de gestion du programme doit être une structure issue du secteur privé. Ce concept de transfert de gestion au monde rural a été également envisagé dans le cadre du PPEAP dès la mi-parcours du Programme. Cette condition essentielle exigée par le bailleurs de fonds n’a pas pu être réalisée suite aux difficultés qu’éprouve le secteur privé à s’organiser dans ce sens. Cependant, le Programme a initié la mise en place d’une structure dans ce sens à travers une Coopération Triangulaire Canada-Tunisie-Niger. D’autres structures du genre chambre d’agriculture ou chambre de commerce sont envisagées pour jouer ce rôle (résolution aide-mémoire Mission de supervision à mi-parcours PPEAP 2003).

V.16. Elle désignera une unité de gestion qui comprendra des professionnels qualifiés, expérimentés dans le domaine de l’agriculture, d’exportation et des organisations paysannes.

V.17. L’Equipe de direction sera essentiellement chargée du suivi et de l’évaluation dont l’évaluation des investissements, des subventions à coût partagé et du suivi environnemental.

V.18. L’architecture ne diffèrera pas de celle actuellement en vigueur au PPEAP, en dehors du rôle de l’Etat qui sera en partie transféré au secteur privé.

VI. COÛTS INDICATIFS

Coût estimatif du programme, par composante		
Composante	Coût (millions de FCFA)	Coût (millions de \$EU)
1. Appui au développement des filières	2 453	4,8
2. Renforcement des capacités des opérateurs des filières	1 181	2,3
3. Sensibilisation et formation sur la prospection des marchés porteurs	689	1,4
4. Appui au financement des sous-projets de développement	5 103	10,0
5. Gestion du programme et suivi-évaluation	583	1,1
Total coûts de base	10 009	19,6
Imprévus physiques	132	0,3
Imprévus sur les prix	59	0,1
Total coût du programme	10 200	20,0

VI.1. La moitié du financement sera drainée par l’appui à apporter aux sous-projets. Il s’agit, en effet, de la contrainte majeure décelée à la production. Les composantes suivantes, par ordre d’importance, sont l’appui au développement des filières qui prélève un quart du budget, le renforcement des capacités des opérateurs des filières, la sensibilisation et formation à la prospection des marchés porteurs et, la gestion du programmes et le suivi-évaluation.

VII. SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGÉES

VII.1. L’institution financière intéressée par ce Programme reste en premier chef la Banque mondiale. Ce profil pourrait ainsi s’inscrire comme étant une 2ème phase du PPEAP, de manière à consolider les acquis des cinq premières années tout en levant les contraintes des segments encore fragiles et en élargissant l’assiette des filières.

VII.2. Dans l’optique de prendre en compte l’ensemble des préoccupations du gouvernement nigérien énoncées dans la justification du Programme, la mission de supervision de la Banque mondiale au titre du PPEAP a jugé utile de considérer l’intention du gouvernement du Niger à consolider et pérenniser les acquis de la phase actuelle du PPEAP à travers un programme de développement des filières accès sur le long terme.

VII.3. Cette idée de projet pourrait être la première phase d’un programme à long terme sur 10 ans. Il n’est pas exclu cependant, dans le cadre de la SDR, d’entrevoir la participation d’autres bailleurs de fonds intéressés par le sujet (Union européenne, Coopération suisse, Coopération française, Coopération allemande).

VII.4. Une participation de l’Etat à hauteur de 10% est envisagée de manière à rester en conformité avec la Déclaration de Maputo. Ces 10% pourraient constituer l’intervention en personnel, chercheurs et en matériel de l’INRAN. En effet, l’institution dispose actuellement de chercheurs, de laboratoires, de stations et de terrains d’expérimentation. Bref, de toute une logistique pour couvrir les besoins du monde rural en matière de recherche adaptative.

VII.5. Il est également attendu une participation des acteurs au terme de sous-projets à coûts partagés et dans la prise en charge d’une partie du fonctionnement de la nouvelle structure privée.

VII.6. Enfin, les OPF elles-mêmes peuvent participer à ce financement à travers une cotisation de leurs membres, condition nécessaire pour témoigner de la fonctionnalité et de l’existence de ces dernières.

VIII. BÉNÉFICES ATTENDUS

VIII.1. Dans le cadre de la SDR, le Niger entend impulser une croissance de 4% au secteur rural, à travers le développement des principales filières agro-sylvo-pastorales. La réalisation de cet objectif national dans les 5 ans confirmera de manière générale les ambitions attendues du Programme. De manière spécifique et par composante, les principaux bénéfices attendus du Programme sont les suivants.

VIII.2. *Bénéfices techniques:*

- Des variétés, des espèces ou des cultivars sont mis au point pour l’ensemble des filières, ils répondent aux besoins du marché, ils sont compétitifs et ont été normalisés.
- Des techniques de production allant du semis à la récolte efficaces, améliorant la compétitivité du produit sont mises au point et répondent aux besoins des bénéficiaires.
- Les problèmes de protection végétale, d’intrants agricoles, de conservation, de conditionnement et de stockage sont améliorés et contribuent efficacement à la qualité du produit.

- Les problèmes de transformation des différents produits sont appréhendés et favorisent la valeur ajoutée du produit.
- Les technologies proposées sont adoptées au niveau des OPF.

VIII.3. *Bénéfices institutionnels:*

- Les OPF sont fonctionnelles et tiennent régulièrement leurs assemblées, réunions, et participent aux foires et salons.
- Les OPF dénotent d’une grande capacité d’organisation sous-tendue par une gestion administrative et financière efficace et opérationnelle.
- Le niveau de formation des OPF est renforcé de manière à mieux appréhender les contraintes et les opportunités liées au développement des filières.

VIII.4. *Bénéfices commerciaux:*

- La majeure partie des marchés porteurs sont identifiés et un nombre satisfaisant d’intentions d’achat décelées et réalisées.
- Plusieurs comptoirs et marchés régionaux sont mis en place.
- La compétitivité des produits nigériens est reconnue selon les marchés.
- Les infrastructures d’accueil des manifestations commerciales existent et répondent aux besoins d’expositions.
- les zones de production sont désenclavées.

VIII.5. *Bénéfices pour le système de crédit:*

- Le mécanisme de financement des OPF à travers les banques et autres organismes de crédit est opérationnel et répond aux exigences du marché.
- Les sous-projets financés contribuent efficacement au développement des filières.
- D’autres sources de financement sont visitées.

VIII.6. *Bénéfices économiques:*

- Une structure nigérienne de promotion des exportations est mise en place (elle est opérationnelle et efficace).
- La gestion du Programme, son suivi-évaluation, sont réalisés conformément au cahier des charges établi.
- Le système de communication est adapté et efficace.
- De manière générale, les filières agro-pastorales contribuent à la croissance du PIB à hauteur de 4% par an ou plus.

IX. DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS DE MISE EN ŒUVRE

IX.1. La gestion du Programme reposera sur les structures suivantes: la responsabilité générale du Programme sera confiée à une structure privée de promotion des exportations qui pourrait être la structure de relais envisagée par le PPEAP, les Chambres d'agriculture, la Chambre de commerce ou toute autre institution privée issue du monde rural.

IX.2. Une Unité de gestion du programme dont les membres sont recrutés par les OPF. Ils doivent être des professionnels qualifiés, expérimentés dans le domaine de l'agriculture, de l'exportation et des organisations paysannes, et recrutés à l'issue d'une sélection. Ils travailleront selon des objectifs, des résultats et des attentes soigneusement définies.

IX.3. En résumé, la mise en œuvre du Programme passera par l'établissement d'une gestion tripartite:

- au Siège ou le Ministère chargé du secteur dans le cadre de la SDR assurera la responsabilité générale du Programme. On requerra éventuellement une cohérence institutionnelle et technique à tous les niveaux (SRP, SDR, Programmes, Projets). Et on attendra de l'Etat une coordination opérationnelle de l'ensemble des activités de manière à assurer et pérenniser la participation des acteurs de développement rural. La structure étatique aura ainsi le rôle de vérifier que les deniers publics sont employés pour atteindre les objectifs nationaux et que les résultats sont analysés, interprétés et capitalisés;
- le Bailleur de fonds, qui jouera son rôle conformément aux dispositifs définis dans l'Accord de Crédit, mais dans les normes clairement édictées dans la SRP, c'est-à-dire le suivi, la bonne gestion des fonds qu'ils ont apporté et la conformité aux Accords de financement des dépenses engagées;
- les producteurs bénéficiaires sont organisés au sein d'une structure de promotion des exportations.

IX.4. Dans la perspective que l'étude de faisabilité portant sur la création d'une structure privée de promotion des exportations des produits nigériens (agro-sylvo-pastoraux et artisanaux) se termine fin 2004 et que le PPEAP s'achève en décembre 2005, il serait souhaitable que l'Unité de gestion du PPEAP mette à profit son programme de l'année 2005 pour réunir les conditions de démarrage de la structure privée, dont le rodage ne pourra s'effectuer que dans la première phase (de 4 ans) du Programme à long terme de 10 ans.

X. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE

X.1. Aucun besoin en assistance technique n'a été identifié à ce stade. Toutefois, dans le cadre de la gestion et du suivi-évaluation, il est probable qu'un support au titre d'appui ponctuel soit sollicité (préférentiellement un socio-économiste ou un spécialiste des marchés).

X.2. Dans le cadre de la transformation des produits (industries de transformation, usines, conservation et stockage des produits) on pourrait également envisager d'autres besoins en assistance technique en fonction de l'essor de ces segments des filières.

XI. PROBLÈMES EN SUSPENS ET ACTIONS PROPOSÉES

XI.1. A ce stade très préliminaire de la formulation du Programme, les problèmes en suspens sont les suivants:

- **La gestion tripartite du Programme.** A ce niveau, il faut indiquer les divergences de position entre l'Etat et le bailleur de fonds potentiel, en l'occurrence la Banque mondiale. Pour la Banque mondiale, les autres phases de financement du PPEAP doivent s'opérer à travers une structure privée. Quant à l'Etat, malgré la décentralisation promise, il continue à privilégier un centralisme évoquant la faiblesse et l'incapacité du secteur rural à se prendre en charge pour le moment. Depuis la 6ème Mission de supervision du PPEAP, cette vision de l'Etat s'est beaucoup assouplie.
- **Aspect financier.** Le financement du monde rural a été et demeure le principal obstacle à la croissance agricole. Malgré l'attrait des programmes pour l'Etat et les producteurs, les structures bancaires hésitent à faire confiance au monde des producteurs. Il sera indispensable que l'Etat s'implique d'avantage dans ce domaine pour une solution satisfaisante à même d'encourager les producteurs à réaliser leurs objectifs.
- **Aspects fonciers.** Le problème foncier a été perçu comme un véritable frein au développement de certaines filières. C'est le cas de la riziculture et de plusieurs filières où les problèmes de gestion des espaces aménagés par l'Etat ou les collectivités restent de grande ambiguïté. Les producteurs se sentent peu concernés et donc, moins motivés à gérer ce capital terre.

XII. RISQUES POTENTIELS

XII.1. Deux principaux risques sont répertoriés à ce stade.

- **Le délai d'exécution du Programme.** En effet, le PPEAP prendra fin en 2005 et le Programme se situe entre 2004 et 2008. Quant on sait que la Banque mondiale qui reste dans ce cas de figure le bailleur pressenti et que cette dernière ne finance que les programmes sur 3 ans, il serait opportun de réfléchir sur la gestion des années 2004 et 2005. Cependant, ce risque peut être contourné par une rallonge des activités du PPEAP sur 1 an, et une participation de l'Etat nigérien à ce programme à concurrence de 10%. Le PPEAP lui envisage un programme de 10 ans, avec une première phase de 4 ans et deux phases de trois ans.
- **La difficulté de financement du monde rural et la faiblesse des OPF.** Ce problème a toujours été évoqué. Les résultats encourageants obtenus à travers le financement des sous-projets du PPEAP et du PIP 2 doivent apporter un peu plus de crédibilité dans le financement du secteur rural. Les nouvelles dispositions tendant à élaborer des programmes de production sous la base des intentions d'achat et des besoins du marché permettront de fléchir d'avantage la susceptibilité des systèmes bancaires dans le financement des activités du monde rural.